

Kigali, le 15 MAI 1986

N° 1906 /15.17

*cl*

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n°296/16.03/Coop du 30  
Janvier 1986 et ses annexes relatives au calendrier des négociations et des com-  
missions mixtes pour 1986, j'ai l'honneur de vous transmettre le Mémoire de  
Coopération avec la République Fédérale d'Allemagne.

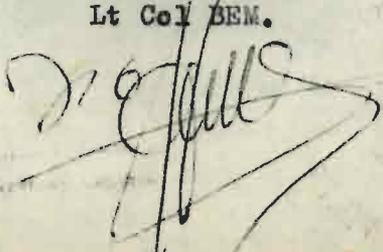
Le problème de formation et d'encadrement de  
la jeunesse en vue de son insertion dans le processus de production et de leur  
trouver des possibilités d'emploi et des activités rémunératrices constitue une  
des grandes préoccupations du pays et partant, du département chargé de la jeun-  
se non scolarisée et descolarisée.

C'est pourquoi la mise en place des chantiers des  
jeunes demeure notre grande priorité en tant que meilleur moyen d'amorcer la solu-  
tion aux problèmes de formation, d'encadrement et d'emplois des jeunes.

Voilà pourquoi dans le cadre des bonnes rela-  
tions de coopération avec l'Allemagne Fédérale, je vous demanderais d'insister  
auprès de notre partenaire pour nous obtenir un financement en tout ou en partie  
pour la mise en place d'un chantier à Kibuye, la construction d'un centre de per-  
fectionnement pour les instructeurs ainsi qu'un appui technique et matériel aux  
Centres de Formation des Jeunes.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA, Augustin

Lt Col BEM.



Mémoire de Coopération avec

l'Allemagne Fédérale.

La Jeunesse Rwandaise constitue plus de 62% de la population totale. Celle descolarisée et non scolarisée dont s'occupe le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif âgée de 10 à 24 ans représente 1.750.000 soit environ 34% de la population totale.

Elle souffre de manque de formation de base et professionnelle indispensable pour faire face aux exigences actuelles du marché global de l'emploi. Le Ministère a mis sur pied un système d'encadrement socio-économique et technique par le biais des "Chantiers des Jeunes" dont les objectifs visent la résolution à la fois des problèmes de formation, d'encadrement et d'emploi.

Les Centres de Formation des Jeunes sont des établissements d'éducation non formelle, créés à l'initiative de l'Etat ou des Privés pour dispenser aux jeunes non scolarisés et descolarisés une formation professionnelle qui leur permet de participer activement à leur épanouissement socio-professionnel et au développement du pays.

Ils visent la formation théorique et pratique du jeune dans les domaines de son choix puisés parmi les possibilités de réinsertion dans le milieu. Ils visent également la production pour non seulement pourvoir à leur autosuffisance et autofinancement, mais aussi pour apprendre aux jeunes la gestion et la croissance de leurs futures entreprises et les aider à s'équiper pour s'installer après la formation. La vulgarisation est le troisième objectif que recherchent les Centres en aidant les lauréats à se regrouper pour travailler à leur propre compte dans une interaction continue entre les groupements et le centre-mère.

Pour le moment le pays dispose de 63 centres de formation des jeunes encadrant 6.000 jeunes environ. La capacité d'accueil est très limitée eu égard au nombre croissant des jeunes.

Dans le cadre de la Coopération entre le Rwanda et l'Allemagne Fédérale, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif souhaiterait voir inscrits les projets suivants dans la période 1987-1988.

1. Construction et équipement d'un Chantier des Jeunes
2. Construction et équipement d'un Centre de perfectionnement technique des instructeurs des Centres de Formation
3. Appui technique aux Chantiers des Jeunes

.../...

4. L'alimentation du fonds d'appui aux coopératives et groupements des jeunes
5. Reconduction du contrat de Monsieur FICKET, Conseiller Sportif
  - Infrastructures sportives, Stades Régionaux
  - Formation des entraîneurs sportifs.

1. Chantier des Jeunes de l'Ouest.

Le Chantier a pour objectif de fournir aux jeunes, surtout ceux déjà groupés dans des associations productives, une formation technique appropriée pour renforcer la productivité de leurs actions et ainsi accroître la capacité d'emploi du milieu rural.

Le Chantier des Jeunes de l'Ouest aura sa cellule-mère en Commune GISHYITA où un terrain de plus de 10 Ha a été mis à la disposition du Ministère. La cellule-mère desservira principalement les Communes GISHYITA, GITESI, GISOVU, RWAMATAMU et MABANZA.

La formation des jeunes sera orientée sur les filières qui se retrouvent dans les activités habituelles des groupements des jeunes ou dans des possibilités nouvelles qui seront détectées dans la région. Pour commencer, elle sera centrée sur l'agriculture et l'élevage, la pêche, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique-soudure, et la couture + broderie. Ces activités seront productives de façon que le centre devra en quelques années pourvoir à son autofinancement.

FINANCEMENT:

a) Aide demandée:

- Infrastructure	72.828.000 FRW
- Equipement: mobilier	4.790.400 FRW
Matériel technique	<u>7.004.308 FRW</u>
TOTAL	84.622.708 FRW.

b) Contrepartie Rwandaise:

- Equipement des logements	1.212.400 FRW
- Fonds de roulement	1.874.046 FRW
- Fonds de soutien aux groupements	5.000.000 FRW
Dépenses de fonctionnement	5.488.212 FRW
Participation de la Commune	<u>6.915.791 FRW</u>
TOTAL	20.490.449 FRW.

.../...

2. Construction et équipement d'un Centre de Perfectionnement technique des Instructeurs des Centres de Formation des Jeunes.

-----

A l'heure actuelle, les instructeurs oeuvrant à la formation technique des jeunes dans les centres de formation ont un niveau très bas de telle façon que les résultats escomptés ne sont pas souvent atteints.

En outre, dans notre pays, le peu de techniciens diplômés des écoles normales techniques est prioritairement recruté par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui en a fortement besoin dans les écoles primaires et dans les CERAI.

Ainsi donc, constatant que le manque de cadres techniques pour le pays et principalement pour les centres de formation de la jeunesse se fera sentir pendant de longues années, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif se propose d'adopter la solution de mettre sur pied UN CENTRE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE DES CADRES destinés à élever le niveau de formation des instructeurs des centres de formation des jeunes.

Objectifs principaux du projet.

Le projet aurait pour objectif:

- La perfectionnement technique et pédagogique des instructeurs des métiers.
- L'amélioration des méthodes d'encadrement des jeunes sortants des centres de formation des jeunes.
- Suivi permanent du problème de recherche d'emploi pour des jeunes sortants des centres.
- Fournir des ouvriers qualifiés et en quantité suffisante.

Financement du Projet.

<u>Dénomination</u>	<u>m2</u>	<u>Prix total</u>
2 dortoirs	200	5.000.000 FRW
Equipement	-	1.250.000 FRW
1 salle polyvalente	200	5.000.000 FRW
Equipement	-	1.250.000 FRW
4 logements	360	9.000.000 FRW
Equipement	-	2.250.000 FRW

.../...

2 salles de classes	200	5.000.000 FRW
Equipement	-	1.250.000 FRW
3 ateliers	300	7.500.000 FRW
Equipement	-	1.875.000 FRW
4 magasins	90	2.250.000 FRW
Equipement	-	315.000 FRW
Sanitaires	60	<u>1.500.000 FRW</u>
Coût des constructions		43.440.000 FRW.

### 3. APPUI TECHNIQUE AUX CHANTIERS DES JEUNES.

Les Centres de Formation ci-dessus décrits nécessitent un équipement adéquat pour remplir cette mission de formation, de production et d'encadrement.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif aimerait bénéficier du soutien de notre partenaire par la fourniture des équipements ci-après:

- L'appui en matériel technique, en recyclage des instructeurs, en assistance technique et électrification de 3 centres proche du réseau national d'électricité.

#### a) Matériel technique.

Cinq machines de menuiserie combinées à 7 opérations	1.450.000 FRW	7.250.000 FRW
Dix postes à souder électriques 150 A	150.000 FRW	1.500.000 FRW
Cinq postes à souder 150 A autoportants	450.000 FRW	2.250.000 FRW
20 pinceuses	45.000 FRW	900.000 FRW
20 foreuses	45.000 FRW	900.000 FRW
10 tronçonneuses	75.000 FRW	750.000 FRW
5 bombones à souder à gaz	250.000 FRW	1.250.000 FRW
5 compresseurs	125.000 FRW	625.000 FRW
10 camionnettes pour écoulement des produits	1.300.000 FRW	<u>13.000.000 FRW</u>
TOTAL		28.425.000 FRW.

#### b) Assistance Technique.

Deux assistants techniques demandés auront un mandat de 2 ans renouvelables et seront de préférence spécialisés l'un dans le travail du bois et l'autre dans le travail du fer avec de bonnes connaissances dans la pédagogie de ces métiers.

4. Fonds d'Appui aux Coopératives en difficulté  
et aux Groupements Socio-Economiques.

---

Le Bureau d'Aide au Développement (B.A.D.), a été créé pour lancer et soutenir les coopératives et les groupements en difficulté pour renforcer le mouvement coopératif du pays, une des voies sûres du développement rural.

Le système de crédit remboursable avec un faible intérêt dans des délais raisonnables est utilisé par le BAD. Ce dernier avait été alimenté par un ONG Allemand "Brot für die Welt" qui a depuis longtemps arrêté son assistance.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif recourt au Gouvernement Allemand pour obtenir 100.000.000 FRW pour soutenir plus de coopératives et de groupements.

5. RECONDUCTION DU MANDAT DE MONSIEUR FICKERT  
Conseiller Sportif.

---

Monsieur Fickert, Conseiller Allemand en matière sportive s'acquitte honorablement de ses fonctions.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif demande au partenaire Allemand de bien vouloir prolonger son mandat de deux ans.

Le Ministère souhaiterait bénéficier de l'Allemagne des stages pour entraîneurs, arbitres de premier et de second degré. Il s'agira 143 entraîneurs et arbitres Communaux (trois promotions) 30 arbitres nationaux  
Le coût d'un stage étant d'environ 1.200.000 FRW les 4 stages coûteront 4.800.000 FRW.

Kigali, le 14/05/1986.